



Coordination Syndicale Départementale CGT des Services Publics du Puy-de-Dôme

Centre de Gestion de la Fonction Publique
Territoriale du Puy-de-Dôme
7 rue Condorcet CS 70007
63063 CLERMONT FERRAND cedex1

Clermont-Ferrand le 20 janvier 2021

Objet : Préavis de grève de 0 h à 24 h pour les journées du 1^{er} au 28 février 2021.

Monsieur le Président,

Après 11 mois de crise liée à la pandémie, force est de constater que la situation pour les salariés ne s'est pas améliorée, elle s'est même, pour la plupart d'entre eux, aggravée.

Ces derniers mois ont révélé au grand jour les conséquences de la destruction, par les politiques successives de ces dernières années, de notre système de santé et de notre fonction publique. Les alertes des professionnels de santé, et de l'ensemble des agents dans les écoles, sur les routes, en charge du ramassage de nos déchets, de l'assainissement sont brutalement validées.

Cette politique percute aujourd'hui de plein fouet les aspirations des fonctionnaires à exercer dans de bonnes conditions leurs missions de service public. La souffrance au travail est partout dans les collectivités : les horaires, bousculés en permanence, l'intensification du travail par manque d'effectifs, les injonctions contradictoires à la qualité tout en rognant toujours plus sur les moyens alloués, la culpabilisation permanente avec l'appel au professionnalisme pour compenser les insuffisances de l'institution, et au final trop souvent le constat d'être maltraitant avec les usagers malgré notre investissement et notre conscience professionnelle.

La fédération CGT des Services publics constate que le gouvernement ne renonce en rien à ses plans de démantèlement alors que l'urgence doit être le dégel immédiat du point d'indice pour toute la fonction publique et le rattrapage de ce qui nous a été confisqué depuis son instauration.

Si l'urgence à faire cesser la pandémie ne se discute pas, il n'en est pas de même des conditions dans lesquelles les salarié.e.s continuent de travailler et plus particulièrement ceux des services publics. Le télétravail, tel qu'il est mis en œuvre, n'est pas la réponse aux besoins des agent.e.s et des usagers : les dangers d'une exploitation des travailleur.euse.s via ce mode de travail sont encore trop importants (absence de matériel, de temps de pause, de séparation avec le temps personnel...) tandis que les femmes subissent, par ce biais, encore plus l'injonction de devoir gérer le professionnel et les tâches domestiques et d'éducation.



Coordination Syndicale Départementale CGT des Services Publics du Puy-de-Dôme

La possibilité réelle de se défendre syndicalement, la liberté de manifester, de se rassembler, de contester doivent aussi être garanties à l'ensemble des travailleur.euse.s, et ceux et celles qui expriment leurs opinions ! Dans cette droite ligne, le projet de loi de « sécurité globale » et ses mesures liberticides creusent une fois de plus le fossé séparant le gouvernement et la population.

C'est pourquoi la fédération CGT des Services publics revendique :

- ▶ L'abrogation de la loi de transformation de la fonction publique ;
- ▶ L'abrogation du jour de carence ;
- ▶ L'abandon des projets de réforme en cours et notamment le projet de loi 4 D et dite de « sécurité globale » ;
- ▶ La création massive de postes de fonctionnaires pour les services publics ;
- ▶ Le dégel du point d'indice et le rattrapage des salaires ;
- ▶ La réduction du temps de travail à 32 h.

Afin de permettre aux salarié.e.s et agent.e.s de défendre leur santé, leur emploi, pour améliorer leurs conditions de travail, **la Coordination Syndicale Départementale (C.S.D) du Puy de Dôme**, sous couvert de la Fédération CGT des Services publics, **dépose un préavis de grève de 0 à 24 h pour les journées du 1er février 2021, 2 février 2021, 3 février 2021, 4 février 2021, 5 février 2021, 6 février 2021, 7 février 2021, 8 février 2021, 9 février 2021, 10 février 2021, 11 février 2021, 12 février 2021, 13 février 2021, 14 février 2021, 15 février 2021, 16 février 2021, 17 février 2021, 18 février 2021, 19 février 2021, 20 février 2021, 21 février 2021, 22 février 2021, 23 février 2021, 24 février 2021, 25 février 2021, 26 février 2021, 27 février 2021 et 28 février 2021**

- **pour permettre** à l'ensemble des agents de la Fonction publique territoriale et des salariés relevant de la partie privée de notre champ fédéral (entreprises de l'eau et de l'assainissement, thanatologie, secteur privé du logement social) de faire entendre leur voix,
- **pour couvrir** l'ensemble des initiatives et mobilisations qui pourront être décidées au plan local comme national.

Notre organisation reste disponible pour toute négociation sur les revendications du personnel.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de notre haute considération.

Préavis de grève adressé ce jour à Mr le Préfet.

**Pour la C.S.D C.G.T
Le secrétaire général**

Aodren LE GUERN